La Dépêche Meulsonne

Numéro 58 Septembre 2012

INFORMATIONS MUNICIPALES

Jour de Rentrée !!!

EDITORIAL

Je reprends contact avec vous en cette fin de période estivale en espérant qu'elle vous a été profitable, bien que très contrastée quant aux températures et à l'ensoleillement.

L'événement majeur de ce début septembre reste la rentrée des classes et pour les plus jeunes la révélation d'un monde nouveau. C'est toujours un moment important de notre vie communale que je ne voudrais manquer en aucun cas. Je souhaite une excellente année scolaire à toute l'équipe pédagogique et à l'ensemble des élèves.

Cette rentrée est aussi celle du conseil municipal qui se remet en ordre de marche pour définir ses priorités et les programmer pour les mois à venir.

En premier lieu, le commencement des travaux de la nouvelle mairie au 14 rue de la Gare. Les différentes phases préparatoires sont terminées. Ces travaux s'échelonneront du dernier trimestre 2012 au premier semestre 2013.

La suppression du poteau électrique, situé à l'angle du bâtiment, va permettre la mise en place d'une rampe d'accès à l'usage des personnes à mobilité réduite. Des travaux annexes sont rendus nécessaires, tel l'enfouissement des réseaux secs (EDF, France-télécom, télévision) rue de la Gare et ruelle du Bac. Ces modifications ne devraient produire qu'une gêne relative aux riverains.

En partenariat avec les services du Conseil Général, nous avons établi un cahier des charges afin de lancer les procédures de consultation pour le choix d'un bureau d'études dans le but d'avoir une vue complète, en fait une feuille de route sur l'aménagement des entrées de village et sur la traversée de Maron.

Un rappel des événements festifs qui se sont déroulés pendant ces mois d'été :

Le 14 juillet : malgré un temps maussade, les Meulsons se sont déplacés place des Bosquets pour prendre le repas confectionné par le Comité des fêtes et assister au feu d'artifice sous les flonflons d'un orchestre de qualité.

Ce dernier dimanche d'août, suivant la tradition, la fête foraine s'est installée place Charles de Gaulle. La météo très favorable a favorisé le déplacement de nombreux adultes et enfants.

Ce même dimanche, l'AFR a renouvelé l'animation sur les bords de Moselle « Balades contées au fil de l'eau », qui avait déjà rencontré un réel succès amplifié encore cette année vu le nombre de participants. Toutes et tous ont eu le loisir, après la balade bien sûr, de danser au son de l'accordéon dans la pure tradition des guinguettes.

Avec un temps favorable la nouvelle édition du « Vide Grenier » est une réussite remarquable avec ses 90 exposants et la foule nombreuse qui s'est déplacée. Félicitations aux organisateurs et à toutes les personnes qui se sont impliquées dans la préparation et la réalisation de cette manifestation.

Pour terminer, une remarque sur le fleurissement du village, qu'il soit l'œuvre de particuliers ou communal, donne une vision très positive de Maron. Malheureusement, il est à déplorer des dégradations récurrentes (arrachage des plants, piétinements des massifs …) ce qui laisse une impression amère concernant le comportement de certaines personnes. J'ose espérer que ces quelques mots permettront de leur faire comprendre l'absurdité de leurs gestes.

Jean-Marie BUTIN

Compte rendu du Conseil Municipal
du 9 mai 2012

1. Emprunts pour le financement des travaux de réhabilitation du bâtiment 14 rue de la Gare

Vu la nécéssité de recourir à un emprunt afin de financer les travaux de réhabilitation du batiment 14 rue de la Gare destiné à y transférer la mairie et l'agence postale communale, Monsieur le Maire propose de réaliser auprès du CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE un emprunt d'un montant de **350 000 €** sur une durée de 20 ans.
Cet emprunt sera contracté aux conditions suivantes, étant précisé que les intérêts et l'amortissement ne courront qu'à partir de la date de versement effective des fonds.

Montant : 350 000 €
Périodicité : mensuelle
Durée : 20 ans
Type de taux : fixe
Taux réel d'intérêt : 4,73 %
Mode d'amortissement : constant
Déblocage des fonds : au plus tard dans les 12 mois qui suivent la date d'établissement du contrat de prêt. Pendant la période de décaissements, les remboursements (capital + intérêt) seront calculés au prorata des déblocages.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-S'engage, pendant toute la durée du prêt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les recettes nécessaires pour assurer le paiement des remboursements découlant du présent prêt.
-Autorise le Maire à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales du contrat de prêt.

2. Marché de travaux de réhabilitation du bâtiment 14 rue de la Gare : attribution des lots

- Après vérification et décisions de la Commission d'Appel d'Offres,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'attribuer les lots aux entreprises retenues comme suit :

Lot n°01 – Démolition - Gros Œuvre – VRD
GTM Lorraine (54 MAXEVILLE)
pour un cout total (HT) de : **158 539,15 €**

Lot n°02 – Charpente – Couverture – Bardage - Zinguerie
Sarl THOMAS (55 VAUCOULEURS)
pour un cout total (HT) de : **104 500,00 €**

Lot n°03 – Menuiseries extérieures aluminium
BRAYER sas (54 HEILLECOURT)
pour un cout total (HT) de : **43 960,00 €**

Lot n°04 – Menuiseries intérieures bois
BALDINI (54 MAXEVILLE)
pour un cout total (HT) de : **38 905,00 €**

Lot n°05 – Platrerie – Isolation - Doublage
IDEAL CREATION (88 NEUFCHATEAU)
pour un cout total (HT) de : **34 564,75 €**

Lot n°06 – Plomberie - Sanitaire
SCHILLOT sa (54 SEICHAMPS)
pour un cout total (HT) de : **16 139,78 €**

Lot n°07 – Electricité – Chauffage électrique - Ventilation
KAUFFMANN (54 SAINT MAX)
pour un cout total (HT) de : **81 483,30 €**

Lot n°08 – Revêtements de sols souples et durs - Faiences
SOLEMO (54 MAXEVILLE)
pour un cout total (HT) de : **14 881,00 €**

Lot n°09 – Peinture
EVRARD RENOV (54 JARVILLE LA MALGRANGE)
pour un cout total (HT) de : **13 244,50 €**

Lot n°10 – Métallerie - Serrurerie
Métallerie TISSOUX (54 HEILLECOURT)
pour un cout total (HT) de : **7 917,00 €**

Lot n°11 – Ascenseur
KONE (54 NANCY)
pour un cout total (HT) de : **27 000,00 €**

TOTAL **541 134,00 € HT**

- Autorise le Maire à signer les documents relatifs à ces marchés pour les différents lots.

3. Entretien de l'éclairage public : validation du choix du prestataire

- Vu la délibération du 21 novembre 2011,
- Considérant que la Commission d'Appel d'Offres du 11 avril 2012 a choisi l'entreprise SOBECA comme prestataire chargé de l'éclairage public,
- Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise le Maire à signer tout document relatif à ce Marché conclu avec l'entreprise SOBECA.

2 votes Contre et 1 abstention

4. CCMM : Modification des statuts

Le maire expose que le conseil communautaire a adopté en date du 5 avril 2012 une modification des statuts de la CCMM. Conformément au code général des collectivités territoriales, chaque conseil municipal est appelé à se prononcer sur le projet d'évolution.

La modification des statuts (ci-annexés) porte principalement sur deux points :
Prise de la compétence « lutte contre les inondations »
Mise en place d'un partage de certaines recettes fiscales entre communes et communauté.

Comme à l'habitude, la modification est mise à profit pour procéder à des actualisations et toilettages sur divers autres points, afin de mettre les statuts en cohérence avec les évolutions décidées en conseil communautaire.

Réunie en date du 29 mars 2012, la commission locale d'évaluation des charges transférées a constaté que les modifications apportées aux statuts ne portent pas sur des actions aujourd'hui portées par les communes, qu'elles ne génèrent pas de transfert de charges et que par conséquent il n'y a pas lieu d'impacter le montant des attributions de compensation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la nouvelle rédaction des statuts de la CCMM, ci-annexés

5. Emploi Saisonnier

- Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-Autorise le Maire à recruter un agent d'entretien polyvalent saisonnier, pour une durée d'un mois du 2 juillet au 31 juillet 2012 (rémunération calculée sur la base de 15/35ème du 1er échelon du grade d'Adjoint Technique de 2ème classe, échelle 3 de rémunération)

Les Journées du Patrimoine en Moselle et Madon

moselle madon

Les journées du patrimoine en MOSELLE & MADON

VISITEZ LES PATRIMOINES CACHÉS !

SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2012

PETIT PATRIMOINE LOCAL
10h à 18h - VITERNE

« Viterne d'hier à aujourd'hui »

VISITES ET ANIMATIONS

L'ensemble du village retrouvera les couleurs d'autrefois et même une monnaie. Les granges seront ouvertes avec des ateliers participatifs et la mise en scène des vieux métiers : vigneron, tailleur de pierre, coiffeur, lavandière, garde champêtre, fabrique de balai, photographe... Les fontaines, l'église et l'histoire du village seront à (re)découvrir à travers des visites guidées et des expositions. L'esprit festif sera présent autour du ciné muet, des jeux anciens, du marché et de la brasserie-guinguette.

Réservation du repas terroir le midi : www.amis-patrimoine-moselle-madon.fr

Cœur du village clos, navette en calèche.

Parking à l'entrée par la D.52 - 54123 VITERNE.

Organisées par l'association des Amis du Patrimoine en Moselle et Madon avec la commune de Viterne.

PETIT PATRIMOINE LOCAL
10h et 15h - THELOD

« A l'assaut de la tour des Templiers »

VISITE GUIDÉE

Située au pied du mont de Thélod, une tour hexagonale du XVe domine la plaine : c'est la tour des Templiers. A découvrir son histoire et une collection remarquable d'outils anciens.

Groupe de 12 personnes, sans accès à la tour pour les enfants < 10 ans, réservation conseillée à la CCMM jusqu'au jeudi 13 septembre.

Rendez-vous à la tour, rue des Grands Jardins - 54330 Thélod.

Organisée par Isabelle BONNET et Eric ENGTHARD.

PETIT PATRIMOINE LOCAL
De 14h à 16h - CHALIGNY

« Balade gourmande vers le fond du Val »

CIRCUIT PÉDESTRE COMMENTÉ

Ancienne place forte moyen-âgeuse, Chaligny a su préserver son ancien cœur de village, ses côteaux de vignes et vergers et de très belles vues sur la vallée de la Moselle. A contempler lors des haltes qui jalonneront le parcours. A chaque étape, une question et une dégustation (fruits, aromates, onguents, miel, jus et vins...).

Durée 2h environ.

Parkings mairie et dominioni - 54230 Chaligny.

Préparé par le collectif patrimoine de Chaligny.

PETIT PATRIMOINE LOCAL
18h - Salle polyvalente - BAINVILLE-SUR-MADON

« En route vers les patrimoines cachés »

CIRCUIT EN BUS COMMENTÉ

Les petits trésors patrimoniaux de 4 villages sont mis à l'honneur : Bainville, Xeuilley, Thélod et Mazières. Souvent cachés ou plus regardés, le circuit en bus sera l'occasion de passer devant croix et fontaines, de s'arrêter pour visiter une tour et un lavoir rénové ou encore d'entrer dans une petite chapelle. A l'arrivée, il sera possible de rester pour une projection sur l'église de Bainville. Pour agrémenter le parcours, un quizz sera remis au départ avec une étape « jeu de pistes ».

Réservation obligatoire auprès de la CCMM avant le jeudi 13 septembre (limité à 45 personnes et seulement 15 places assises). Durée 2h30 environ.

Départ salle polyvalente de Bainville. Parkings centre Parisot ou derrière l'église - 54550 Bainville-sur-Madon.

Autres personnes à mobilité réduite — Toilettes — Réservation — Gratuit — Restaurant, buvette ou boulangerie — Enfant — Aire de pique-nique — Parking

PETIT PATRIMOINE LOCAL
21h - BAINVILLE-SUR-MADON

« Projection sur l'histoire de Bainville »

ANIMATION

La façade de l'église sera le support d'une projection monumentale qui retrace l'histoire de la commune et de ses personnages célèbres.

Parvis de l'église - 54550 Bainville-sur-Madon.

Organisée par la commune de Bainville.

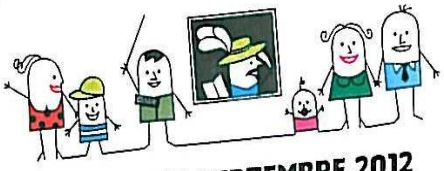

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2012

PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX
10h - MESSEIN

« Sur le chemin de l'Ermitage »

CIRCUIT PÉDESTRE COMMENTÉ

La découverte de l'Ermitage sera l'aboutissement d'un petit circuit pédestre au cours duquel quelques traits de l'histoire messinoise seront évoqués : vue sur les étangs, passage de la gare et arrêt au calvaire de l'Ermitage. Dans l'Ermitage, il sera possible de visiter la cave voûtée et le patio et de découvrir les travaux de restauration effectués et nécessaires après les différentes vies de ce haut lieu patrimonial.

Réservation obligatoire auprès de la CCMM jusqu'au jeudi 13 septembre (limité à 20 personnes). Durée environ 2h.

Départ et retour à l'école, 32, rue Juliot Curie - 54850 MESSEIN.

Organisé par la commune de Messein et M. Thierry CHAPUSOT.

PETIT PATRIMOINE LOCAL
10h - THELOD

« A l'assaut de la tour des Templiers »

VISITE GUIDÉE

Située au pied du mont de Thélod, une tour hexagonale du XVe domine la plaine : c'est la tour des Templiers. A découvrir son histoire et une collection remarquable d'outils anciens.

Groupe de 12 personnes, sans accès à la tour pour les enfants < 10 ans, réservation conseillée à la CCMM jusqu'au jeudi 13 septembre.

Rendez-vous à la tour, rue des Grands Jardins - 54330 Thélod.

Organisée par Isabelle BONNET et Eric ENGTHARD.

PETIT PATRIMOINE LOCAL
10h à 18h - VITERNE

« Viterne d'hier à aujourd'hui »

VISITES ET ANIMATIONS

L'ensemble du village retrouvera les couleurs d'autrefois et même une monnaie. Les granges seront ouvertes avec des ateliers participatifs et la mise en scène des vieux métiers : vigneron, tailleur de pierre, coiffeur, lavandière, garde champêtre, fabrique de balai, photographe... Les fontaines, l'église et l'histoire du village seront à (re)découvrir à travers des visites guidées et des expositions. L'esprit festif sera présent autour du ciné muet, des jeux anciens, du marché et de la brasserie-guinguette.

Réservation du repas terroir le midi.

Cœur du village clos, navette en calèche.

Parking à l'entrée par la D.52 - 54123 VITERNE.

Organisées par l'association des Amis du Patrimoine en Moselle et Madon avec la commune de Viterne.

PETIT PATRIMOINE LOCAL
10h30 à 12h et 18h à 19h30 - BAINVILLE-SUR-MADON

« Bainville dans nos mémoires »

ANIMATION

En mêlant projection et lecture contée, c'est un nouveau regard posé sur les événements historiques et les personnages illustres de Bainville. Une histoire reconstituée à partir d'archives et de témoignages.

Durée 1h30.

Salle polyvalente, 124 bis, rue Jacques Callot - 54550 Bainville-sur-Madon.

Organisée par la commune de Bainville.

PETIT PATRIMOINE LOCAL
13h30 - THELOD

« Les randonnées en Moselle et Madon : Thélod »

RANDONNÉES GUIDÉES

Accessibles à tous publics, 2 parcours sont proposés : Bois du Feys de 14 km (4h) et bois du Bas de 7 km avec l'option visite de la tour des Templiers sur réservation (2h). Une belle occasion de découvrir le patrimoine vernaculaire et naturel de ce petit village de la plaine du Saintois.

Réservation obligatoire à la CCMM jusqu'au jeudi 13 septembre.

Départ de la mairie, 88, Grande Rue - 54330 THELOD.

Organisées par la CCMM avec la participation de Isabelle BONNET, Eric ENGTHARD et du foyer rural de Thélod.

PATRIMOINE INDUSTRIEL ET MINIER
14h à 18h - NEUVES-MAISONS

« A la découverte de la mine du Val de Fer »

VISITES ET ANIMATIONS

Casques sur la tête, les visiteurs sont guidés par les anciens mineurs et les bénévoles de l'AMO à travers une galerie d'exploitation de 1000 m datant de 1874. A une température constante de 8°C, le parcours mène à l'ancienne poudrière ou encore à la salle du casse-croûte et valorise les anciens outils. A l'entrée de la mine, seront présents des stands libraire et gourmandise dans une ambiance musicale.

Groupe de 15 à 18 personnes - 4 €/adulte, tarifs réduits. Durée : 1h.

Mine du Val de Fer, signalétique sur la D.974 entre Neuves-Maisons et Chavigny - 54230 Neuves-Maisons.

Organisées par l'atelier de mémoire ouvrière.

PATRIMOINE INDUSTRIEL ET MINIER
14h à 18h - NEUVES-MAISONS

« Au coeur des travaux de la mine du Val de Fer »

EXPOSITION

La mine du Val de Fer a fait l'objet de nombreux travaux pour la sécurisation du site et pour valoriser une plus longue galerie. Les photos de Jean BASTIEN, bénévole à la mine, témoignent de l'ampleur des travaux menés sans relâche, pour valoriser ce patrimoine.

Galerie souterraine du Val de Fer, signalétique sur la D.974 entre Neuves-Maisons et Chavigny - 54230 Neuves-Maisons.

Préparée par Jean Bastien.

PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX
14h, 15h, 16h et 17h - MESSEIN et LUDRES

« Le camp d'Affrique : des remparts au vieux marché »

VISITE GUIDÉE

Ancien camp fortifié du IVe et Ve avant J.-C., les visiteurs monteront sur les anciens remparts de 9 m encore visibles puis traverseront le marché celtique qui a fait l'objet de fouilles archéologiques.

Durée 1h.

Accès par le plateau de loisirs de Ludres (parking) puis 1500 m à pied jusqu'au panneau d'entrée du camp (la visite sur les remparts n'est pas accessible avec des poussettes ou pour des personnes à mobilité réduite).

Organisée par le cercle d'études locales de Ludres.

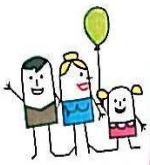

PATRIMOINE EXCEPTIONNELLEMENT DÉVOILÉ

> Ermitage à Messein.
> Tour des templiers à Thélod.
> Mine du Val de Fer à Neuves-Maisons.
> Camp d'Affrique à Messein.

PATRIMOINE ANIMÉ

> Mise en scène des vieux métiers à Viterne.
> Histoire contée sur les mémoires de Bainville.
> L'expo sur les travaux de la galerie du Val de Fer à Neuves-Maisons.

PATRIMOINE À PIED

> Balade gourmande à Chaligny.
> Circuit des croix et fontaines à Viterne.
> 2 randonnées à Thélod.
> sur le chemin de l'Ermitage à Messein.

Course cycliste

Le samedi 22 septembre 2012, l'Association Avenir Cycliste de Villers-Lès-Nancy organise comme les années précédentes, en collaboration avec la commune de Maron une course cycliste sur la côte de Maron.

L'épreuve se déroule sous la forme d'un contre la montre individuel. Le 1er départ aura lieu à 15h. Les participants partent ensuite chacun leur tour toutes les minutes. L'heure du dernier départ se fera en fonction du nombre de concurrents.
Le lieu de départ se situe devant le restaurant « Le Caroloup », rue de la Gare. Le parcours traversera ensuite le croisement principal de Maron pour escalader la côte de Maron jusqu'au restaurant « Le Crocodile ».

La route départementale 92 (route de Nancy) entre le carrefour dans Maron et le chemin communal 7 venant de Chaligny sera interdite à toute circulation entre 14h30 et 17h30 dans le sens Maron ⟶ Villers-Lès-Nancy. Une déviation par Chaligny sera mise en place.

Seuls les riverains de la RD92 (route de Nancy) seront autorisés à emprunter cette voie.

En vous remerciant de votre compréhension.

Le Maire,
Jean-Marie BUTIN

Les dates à retenir !

Bourse aux vêtements
29 septembre 2012
06 avril 2013

Beaujolais nouveau
15 novembre 2012

Exposition Marqueterie
25 novembre 2012

Saint-Nicolas
08 décembre 2012

Marché de Noël Poterie
09 décembre 2012

Assemblée Générale
1er février 2013

Carnaval
16 mars 2013

Fête des Activités
22 juin 2013

Animations bibliothèque !

Heure du conte	le 2ème samedi du mois de 11h à 12h soit les 08 septembre, 13 octobre 2012 et les 12 janvier, 09 février, 13 avril et 8 juin 2013 Spéciale **Halloween** le mercredi 31 octobre 2012 à 18h pour les enfants et à 20h30 pour les ados
Soirée contes africains	Samedi 24 novembre 2012 à 20h

Permanences bibliothèque	Mardi 17h-18h30 Vendredi 17h30-19h Samedi 10h30-12h
Rendez-vous des livres	*1 samedi par trimestre, de 9h30 à 12h* *20 octobre 2012 :* *Les Lectures de l'Eté*

Les rendez-vous de l'AFR

Les activités reprendront dès le lundi 10 septembre 2012 à la salle polyvalente.
Inscriptions à la bibliothèque :

- les mardi 18, jeudi 20 et vendredi 21 septembre de 17h30 à 19h30
- le samedi 22 septembre de 10h à 12h

Pour les adultes :

Poterie	**Modern Jazz** (gym-danse débutants)	**Marqueterie Reprise le 18 sept.**	**Yoga**
LUNDI	**LUNDI**	**MARDI**	**MERCREDI**
18h30-21h	20h-21h	14h-17h	19h45-21h
50€	102 €	18€	102 €

Randonnée (8 à 10 km), le **2ème jeudi** de chaque mois. Départ Place Charles de Gaulle à 14h !
RDV les : 11 octobre, 8 novembre et 13 décembre 2012 et 10 janvier, 14 février, 14 mars,11 avril, 9 mai (à confirmer) et 13 juin 2013

Pour les enfants et les ados :

EVEIL SPORTIF	**THEATRE**	**JUDO**			**GYM DANSE**	
4-6 ans	8-13 ans	6-8 ans	9-10 ans	11 ans et +	6-8 ans	9-13 ans
JEUDI	**MERCREDI**	**VENDREDI**	**MARDI 18h-19h ET**	**MARDI 19h-20h ET**	**SAMEDI**	
17h-18h	**17h30**	**17h30-18h30**	**VENDREDI 18h30-19h30**	**VENDREDI 19h30-20h30**	**10h-11h**	**11h-12h**
102 €	50 €	102€*	138 €*		102 €	
		* + 34€ de licence				

Toutes ces activités se déroulent à la salle « Les Bosquets » (salle polyvalente, salle de judo ou salle des combles). Vous n'êtes pas sûr qu'une activité vous plaise ? Venez la tester, c'est gratuit !

Florence OGER, 03-83-26-45-22

Club de l'Amitié

Après une interruption de trois mois, le Président du Club de l'Amitié vous informe de la reprise des réunions qui se déroulent à la salle polyvalente de Maron tous les mercredis de chaque mois, de 14h30 à 18h30.

La prochaine réunion se déroulera donc le mercredi 26 septembre 2012.

Nous serions heureux que des personnes intéressées puissent venir grossir nos rangs car l'effectif suite à des décès, hospitalisations, abandons réduisent considérablement nos adhésions.

Actuellement nous tournons avec 25 participants ce qui est trop peu.

Nous acceptons tout le monde, jeunes et moins jeunes, l'âge n'étant pas un handicap.

Cette année, nous avons eu a déplorer trois décès :

- Monsieur Jean-Claude GONZALES
- Monsieur Michel DIDELOT
- Madame Jeanine FRUSTIN

Deux abandons pour raison de santé :

- Madame Marie-Jeanne REYNOUD
- Madame Rosette MAILLARD

Un abandon pour hospitalisation de longue durée :

- Monsieur Michel VAUGENOT

Si vous avez des amis des communes voisines qui désireraient nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous les accueillerons.

Pour de plus amples renseignements, le Président du Club est joignable au 03-83-47-42-39.

Le Président,
Pierre THOUVENOT

A.C.C.A de MARON

CALENDRIER DE CHASSE

SAISON 2012/2013

	SAMEDI *Matin et Après-Midi*	DIMANCHE *Matin*
2012	**OCTOBRE**	**OCTOBRE**
	20/10/12	21/10/12
	27/10/12	28/10/12
2012	**NOVEMBRE**	**NOVEMBRE**
	03/11/12	04/11/12
	10/11/12	11/11/12
	17/11/12	18/11/12
	24/11/12	25/11/12
2012	**DECEMBRE**	**DECEMBRE**
	01/12/12	02/12/12
	08/12/12	09/12/12
	15/12/12	16/12/12
	22/12/12	23/12/12
	29/12/12	30/12/12
2013	**JANVIER**	**JANVIER**
	05/01/13	06/01/13
	12/01/13	13/01/13
	19/01/13	20/01/13
	26/01/13	27/01/13
2013	**FEVRIER**	**FEVRIER**
	02/02/13	03/02/13
	09/02/13	10/02/13
	16/02/13	17/02/13
	23/02/13	24/02/13

Le Président,

Gérard MONGEL

A LA RECHERCHE DU TEMPS PASSE . . .
REOUVERTURE DES SENTIERS OUBLIES.

Septembre et déjà l'automne se profile : une saison riche en couleurs et senteurs diverses. Thierry, Claude, Jean-François et Philippe, nous invitent à découvrir la réhabilitation des sentiers oubliés … Grâce en grande partie à ces amoureux de la nature aujourd'hui près de 700 mètres de promenade sont rouverts.

Thierry VAUGENOT au milieu entouré de Claude SIMON (à droite)
Jean-François MULLER (à gauche) et Philippe ANTOINE

Thierry VAUGENOT, dans La dépêche meulsonne n° 45 de Janvier 2010, nous interpelle. Il nous fait partager ses réflexions sur sa jeunesse passée, sa nostalgie pour des traditions perdues et son héritage enfoui et oublié. Il nous confie son envie de retrouver les traces laissées par ses ancêtres.
Pour redonner vie au patrimoine ancestral, il souhaite revaloriser la tradition des petits sentiers. Déjà en 2008, il arrive à convaincre son entourage que ses intentions ne sont pas utopiques. Il défriche seul le sentier des fourmilles! Pari gagné : un groupe d'amis vient lui prêter main forte. L'aventure peut continuer! ... Leur souhait : dans un premier temps mener à bien la réouverture des sentiers communaux sur le territoire de la partie sud-ouest de Maron.
Un repérage s'impose sur le terrain. Les difficultés commencent … Devant les friches, le travail semble bien improbable. Des ronces recouvrent les terres et de plus depuis la tempête Lothar de 1999, des arbres arrachés et couchés obstruent tout passage. Où sont les sentiers ?
On ne se décourage pas pour autant. Michel, Jean-Luc, Denis, Laurent, Marc, Claudette et bien d'autres … rejoindront le groupe pour les soutenir et les aider. Avec sa bonne volonté on amène aussi ses outils : des tronçonneuses, des débroussailleuses, mais aussi des râteaux, cisailles et sécateurs ... La mairie leur a bien acheté une tronçonneuse, mais elle a rendu l'âme. A chacun son rôle et sa façon de faire, Michel avec sa cisaille préfère à la force du poignet s'attaquer à la végétation indésirable pour se frayer un passage. Claudette, elle ratisse pour essayer de voir clair après le passage des machines thermiques ...

Le maire J.M BUTIN leur accorda l'autorisation de façon permanente à effectuer les travaux de débroussaillage (attestation du 17 septembre 2008).

(Photo E. MUNIER)

Au début, on pense que les souvenirs seuls vont suffire pour se repérer. On taille large, coupe un peu à l'aveugle : il faut absolument retrouver les bornes qui délimitent les sentiers et les terrains signalés sur les plans. Portés par leur élan, ils ont négligé la concertation avec tous les propriétaires A leur corps défendant, lorsqu'on consulte un plan, on peut comprendre que le morcellement des parcelles plus ou moins grandes offre au terroir un aspect de mosaïque. Retrouver les noms des ayants droit devient fastidieux ... Au début du siècle dernier, on dénombrait 3500 parcelles. Il a fallu donc s'adapter et prendre en compte au fur et à mesure qu'ils avançaient la demande des anciens de respecter scrupuleusement le tracé des sentiers et les limites de leur propriété.

Il devint de bon aloi de demander l'aide et l'arbitrage de Thierry BARATEAU, troisième adjoint au maire, délégué au bois et à l'environnement pour la forêt et le bois. Il prit en compte les susceptibilités et les craintes des propriétaires. Il rappela les règles et les obligations aux uns et aux autres. Surtout il essaya de rassurer tout le monde en leur démontrant la nécessité et l'intérêt d"un tel projet ... Il conforta l'action des bénévoles et définit avec eux les itinéraires les plus appropriés ...

Concertation sur les plans (photo E. MUNIER)

T. BARATEAU entre M. LEDAIN (propriétaire) et T. VAUGENOT

Avec l'aide de Thierry BARATEAU, Jean-François MULLER constitua un dossier pour une demande de subvention à la Mairie et à la CCMM.
La présentation du projet conclut : « La restauration des chemins permet :
- une réappropriation des terrains par leurs anciens propriétaires, favorisant le défrichage des coteaux,

- une création de lieux de promenade pouvant se transformer en découverte pédagogique de la végétation et du patrimoine local (mines – vignobles)
- de redéfinir concrètement les Lieux dits.

Le montant de la dite-subvention s'élève à 1600 euros. Il sera affecté à l'achat de matériel et fournitures.

plan concernant le prochain projet de défrichage.

Au début du siècle dernier, la superficie de notre territoire était de 1875 hectares : 1624 appartenaient au plateau - 200 aux coteaux, dont 90 en vignes, 20 en broussailles, 50 en pâturages et 40 en terrains susceptibles de culture - 50 hectares représentaient la surface de la vallée : ils étaient en près, jardins, chènevières ou vergers – Le projet de défrichage concerne une partie des 200 hectares de coteaux.

Essayer de retrouver sa vallée à l'identique … Réalité ou chimère ?

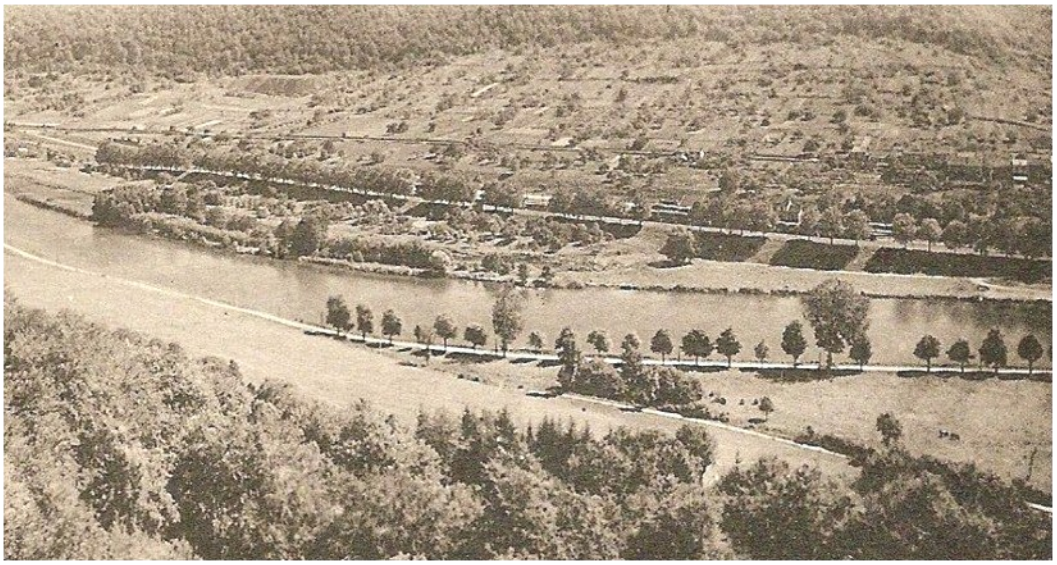

côté rue de Toul : on aperçoit le quai militaire et sa rangée d'arbres – la route de Toul

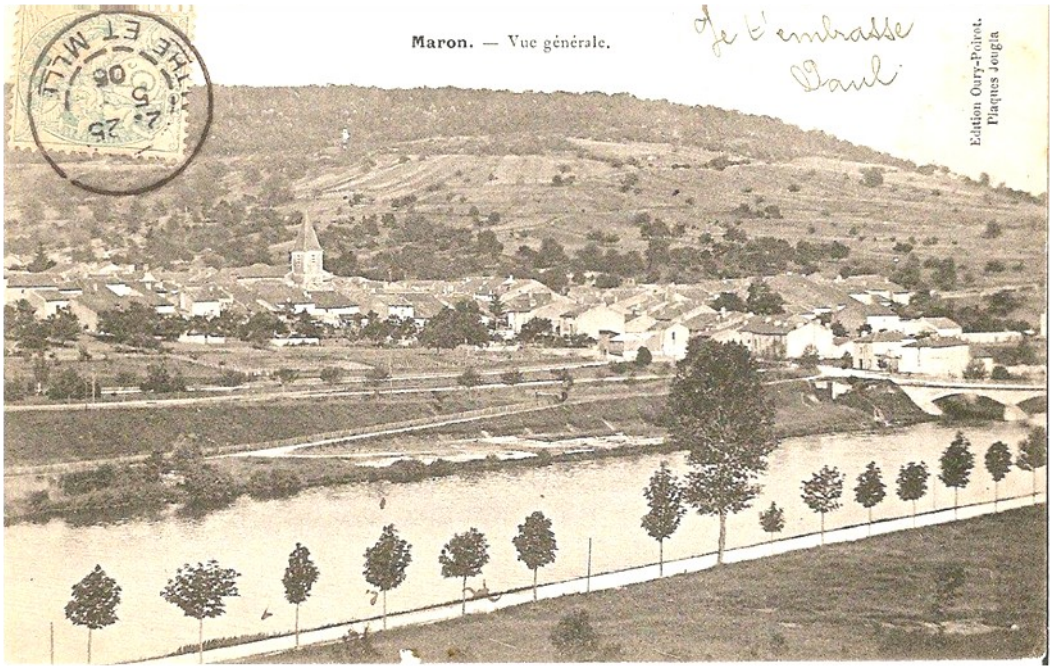

Centre du village et les coteaux direction Chaligny

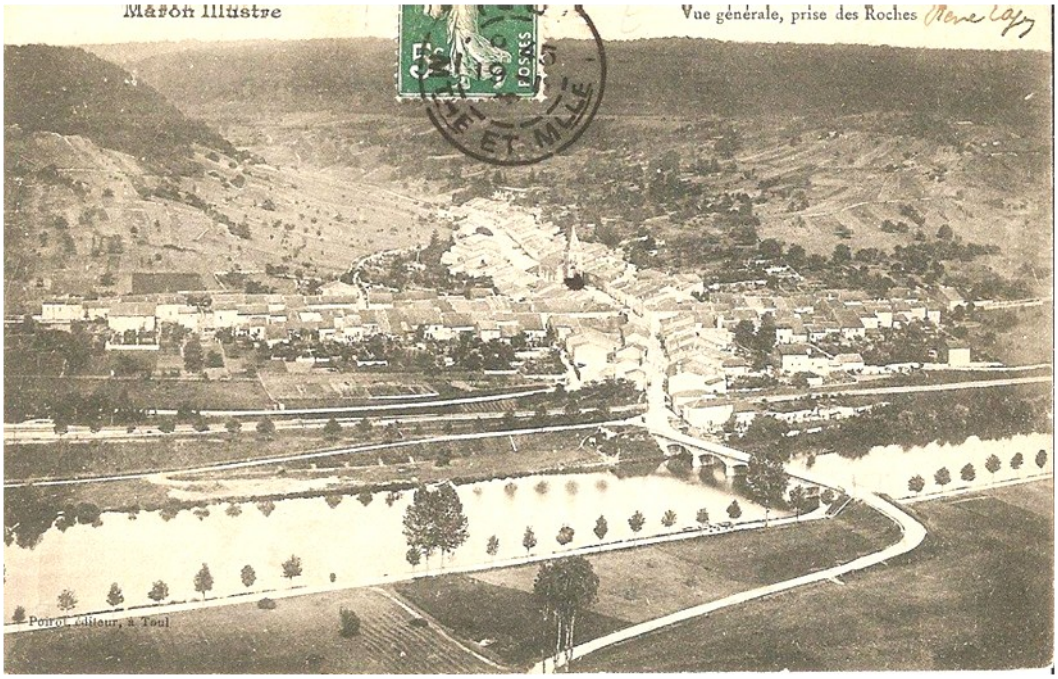

Centre du village – direction Nancy et toujours les coteaux.

(Collection M. HENRIET)

Michel HENRIET a répertorié les différents sentiers :
pour la rue de Toul, le sentier rural dit du Couche Raymond et le chemin rural dit de la Petite GOUTTE
pour la rue de Nancy, la ruelle des Fourmilles jusqu'à l'angle du terrain 756 Henri COLLE suivi du sentier rural dit des Fourmilles - le sentier rural dit du Cimetière - le sentier rural dit Sente HENRIGOT et le sentier rural de derrière le Faubourg.

Pour Michel SCHLUCK, retraité et ancien président (1998-2000) du Club Alpin de Nancy, la réouverture d'une partie du réseau des sentiers est une aubaine. En effet depuis plusieurs années, avec l'Association familles rurales, il donne rendez-vous aux meulsons de tout âge les deuxièmes jeudis de chaque mois place Charles De GAULLE à 14 h. Il propose un parcours de marche de 8 à 10 kms : soit 2h30 à 3 h autour de notre territoire. Il vous attend, venez nombreux !!!! Chaque sortie est minutieusement préparée. Il prévient les habitués par internet et par un article dans le journal régional : il donne même la météo pour l'habillement ...

Michel SCHLUCK et les randonneurs… (photo E. MUNIER)

En faisant reculer la forêt et en se rappropriant les coteaux, ce projet a également permit de retrouver les traces d'une activité humaine importante dans le passé ...

mur de pierre ...

quelques pieds de vignes et leur support ...

le verger de Pierre (pommiers – poiriers et un cerisier)

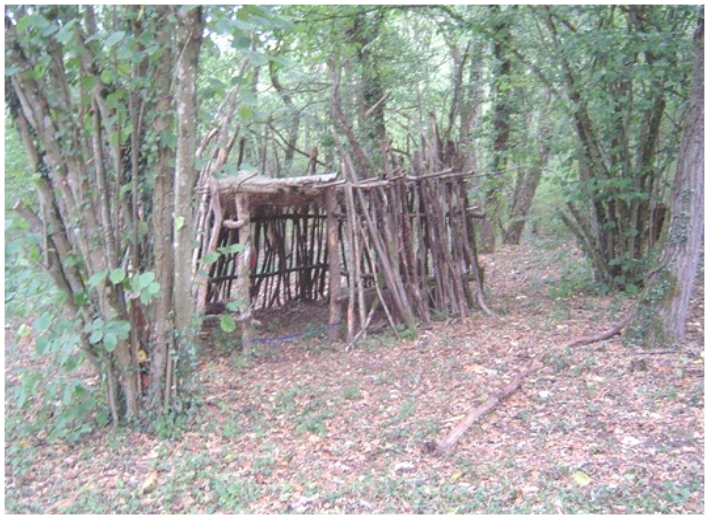

une cabane ?

En se baissant, dans le sous-bois se cachent des morilles et des truffes. Oui des truffes il y en a ... Thierry BARATEAU nous confie : « et pourquoi pas un projet de truffière ». Si vous êtes intéressés ? …

A travers ce récit Thierry, Claude, Jean-François et Philippe espèrent avoir retenu votre attention.

Pierre SIMONIN – André REYNOUD – Ernest MUNIER

Pierre SIMONIN - Michel HENRIET
Marc LEDAIN - Thierry VAUGENOT

Ces propriétaires ont déjà choisit de les rejoindre. Ils leur font partager leurs souvenirs et prennent la résolution de nettoyer les terres familiales ...

Une chose est sure : ils ne sont pas arrivés au bout de leur peine. Pour qu'un tel projet se pérennise, il faut qu'un élan de solidarité se forme. Avis à la population ils ont besoin de vous tous. Thierry au n° 8 de la rue de Toul vous renseignera ...

Le maire, Jean-Marie BUTIN encourage l'initiative prise par Thierry VAUGENOT et son équipe d'autant plus qu'elle entre dans le cadre du plan de paysage de la Communauté de Communes de Moselle et Madon.

Annick HENRY (Septembre 2012)

Promenons nous dans les sentiers ....

Merci à tous ceux qui par leur disponibilité m'ont aidée.

Habiter mieux en Moselle et Madon !

Tout logement nécessite la réalisation de travaux réguliers simplement pour son entretien ou encore pour améliorer le confort, l'isolation ou pour son adaptation. La CCMM peut vous accompagner à travers différentes aides.

1 - **le conseil d'orientations thermiques**
Un technicien indépendant peut être sollicité auprès de la CCMM pour effectuer une étude globale d'un logement à l'issue de laquelle des propositions de travaux sont priorisées.
‣ Aide de 50% sur un coût avoisinant 400€ TTC
2 - **l'aide ravalement de façade**
Elle est soumise à plusieurs conditions dont le revenu fiscal de référence de 50 000€ et la preuve d'une étiquette énergétique du logement de niveau D minimum.
‣ Aide de 25% du coût TTC des travaux éligibles, plafond de 1000€ ou de 3000€ (respect du caractère patrimonial traditionnel lorrain)
3 - **l'aide énergie renouvelable**
‣ L'aide est forfaitaire : 150€ pour le chauffe-eau ou 250€ pour le combiné chauffage/chauffe-eau et la géothermie verticale
4 - **aide isolation thermique**
Menuiseries, combles, isolation extérieure ou intérieure peuvent être aidés si les matériaux respectent les normes fixées pour le crédit d'impôt et après avoir participé à un atelier d'information.
‣ Aide de 30% du coût TTC des travaux éligibles, plafond de 1000€.

A noter depuis le début de cette année, la CCMM dispose d'un nouveau partenariat avec l'ANAH : « **habiter mieux** ».
Il permet aux propriétaires occupants à revenu modeste de bénéficier d'aide complémentaire. Le dispositif est accessible pour les logements de plus de 15 ans, si le gain énergétique est d'au moins 25%, avec des travaux réalisés par entreprise.
‣ Les aides se cumulent : aide de l'ANAH + forfait habiter mieux de 1100€ + aide isolation de la CCMM + forfait complémentaire habiter mieux de 500€

Avant tous travaux, 3 conseils essentiels !

1. Seuls les règlements en vigueur font foi. Ils sont disponibles sur : www.cc-mosellemadon.fr rubrique *cadre de vie* ou sur demande à la CCMM au 03 83 26 45 00
2. Pour tout renseignement, prendre contact avec le prestataire en charge du montage des dossiers : le CAL. Il est présent lors d'une permanence dans les locaux de la CCMM, 2 vendredis par mois de 10h à 12h, gratuit et sans rendez-vous ou par tél : 03 83 30 80 60
3. Faire plusieurs devis et ne jamais commencer les travaux avant le courrier de notification de la prime.

Les aides sont financées par la CCMM,les communes, l'ANAH et le conseil régional de Lorraine :

Lorraine Agence nationale de l'habitat

Communauté de Communes Moselle et Madon

Lancement de l'Enquête Ménages Déplacements

Afin de mieux connaître les pratiques de mobilité des habitants et cela à une échelle dépassant les stricts périmètres institutionnels, la communauté de communes Moselle et Madon, conformément à la délibération prise lors de la séance du conseil du 23 juin 2011, a décidé de participer à la réalisation de l'enquête ménages déplacements sur le territoire du sud-Meurthe-et-Moselle.
Cette enquête est réalisée par le Grand Nancy en partenariat avec l'État, la Région Lorraine, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, le Syndicat Mixte des Transports Suburbains et les principales inter-communalités du Sud Meurthe-et-Moselle.

Cette enquête a pour objectif principal de recueillir des renseignements sur les habitudes de mobilité, l'utilisation des différents modes de déplacement (vélo, TER, transports en commun, voiture particulière, etc.) et les opinions des usagers en matière de transport. Elle nous apportera des éléments chiffrés et actualisés pour orienter les politiques d'aménagement du territoire dans les domaines des transports, de l'urbanisme, du logement ou encore du commerce.

Cette enquête est effectuée selon la méthode du CERTU, Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme. Elle a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL). En fin d'enquête, toutes les informations nominatives seront détruites. Les fichiers constitués et les exploitations réalisées seront rendus totalement anonymes.

La réalisation des enquêtes a été confiée au bureau d'études AlyceSofreco, retenu après une procédure d'appel d'offres.
L'échantillon statistique porte sur 7 000 ménages répartis sur tout le territoire du Sud Meurthe-et-Moselle, dont 220 ménages pour Moselle et Madon.

Ces 220 foyers à enquêter ont été tirés au sort (tirage aléatoire) dans le fichier du cadastre. Un important et méticuleux travail de repérage est donc nécessaire avant le démarrage de l'enquête, pour s'assurer que les adresses tirées au sort sont bien celles de logements occupés (et non des locaux commerciaux par exemple) et surtout pour établir un premier contact avec leurs occupants. Lors de ce repérage sur le terrain qui débutera à la mi-juillet et s'étalera jusqu'à la fin août, les équipes du bureau d'études AlyceSofreco porteront badge et carte professionnelle qui attesteront de leur qualité. Lors de leur passage, ils déposeront un courrier dans la boîte au lettre ou le remettront en main propre. Ce courrier informe le ménage qu'il fait partie de l'échantillon, de la confidentialité des informations recueillies et de sa possibilité de s'opposer au traitement de leurs données. Il permet également d'annoncer les objectifs et modalités de cette grande enquête qui se déroulera sur le terrain, au domicile des ménages, du 16 octobre au 9 février 2013.

À partir de septembre, les ménages recevront un deuxième courrier, envoyé une quinzaine de jours avant la prise de contact des enquêteurs pour réaliser l'enquête ou fixer un rendez-vous. Une campagne d'information (affiche, flyers, spots radios, etc,) sera lancée à la rentrée pour informer les habitants et les mobiliser sur cette enquête.

Vaccination Anti-Grippale

Les personnes qui souhaitent se faire vacciner en Mairie sont priées de déposer leur prise en charge du vaccin anti-grippal avant le vendredi 12 octobre 2012 au secrétariat de la Mairie.

La vaccination sera effectuée par le Docteur MAUFROY le mercredi 17 octobre 2012 à 09h30 à la Mairie.

Transport T'MM : Transport en Moselle et Madon

Les nouvelles fiches horaires sont consultables sur le site **cc-mosellemadon.fr** et disponibles à la Mairie.

Transport TED : Sexey-Aux-Forges - Nancy

Les fiches horaires du réseau Ted' (circuit scolaire et lignes régulières) pour cette rentrée scolaire 2012-2013 sont disponibles sur le site Internet : **www.ted.cg54.fr**

Planning de balayage des rues

La société VIVALOR mandatée par la Communauté des Communes Moselle et Madon passera dans les rues du village pour procéder au balayage.
Merci d'éviter de stationner vos véhicules le long des trottoirs les jours suivants :

- Mardi 25 septembre 2012
- Mercredi 24 octobre 2012
- Vendredi 23 novembre 2012

RAPPEL : Calendrier 2012 de ramassage des sacs jaunes

SEPTEMBRE	28
OCTOBRE	12 - 26
NOVEMBRE	09 - 23
DECEMBRE	07 - 21

Imprimé en Mairie de MARON ☎ 03.83.47.26.23
Responsable de la publication : Jean - Marie BUTIN
Comité de rédaction : Edmond GARBO - Marina CHARRIER-GROJEAN
Aldo DE ZAN - Claude SAUNDERS
Photos : BUTIN Jean-Marie - HENRIET Michel - HENRY Annick - MUNIER Edith

« Vous pouvez retrouver toutes les Dépêches Meulsonnes sur www.mairie-maron.fr »